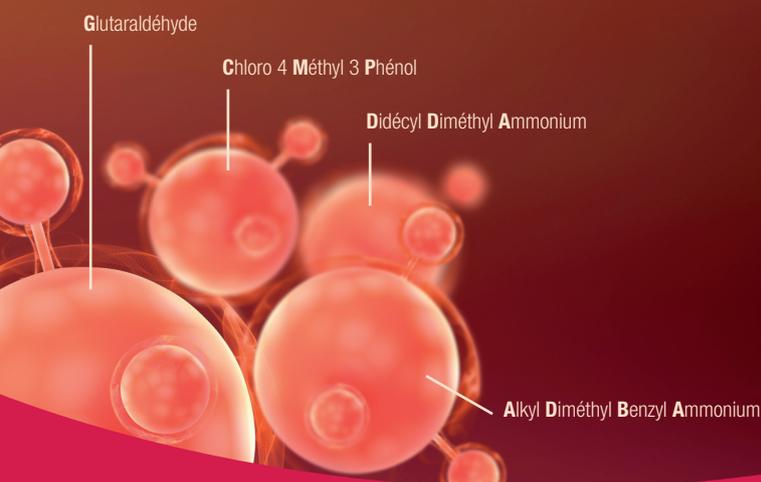


Prophyl[®] Quatro

Désinfectant Bactéricide, Virucide et Fongicide



4

Matières actives
notifiées Biocides

Prophyl[®] Quatro

Désinfection des **BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE**, des **ÉQUIPEMENTS** et du **MATÉRIEL DE TRANSPORT** des animaux domestiques

Biocide TP3

AMM du Ministère de l'Agriculture n° 2070183

Doses d'emploi homologuées :

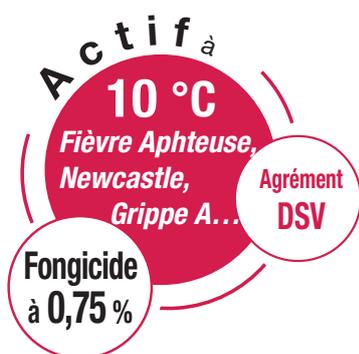
- **Elevage** (logements, matériels, transport) : Bactéricide à 0,3 % (1:333), Virucide à 1 % (1:100), Fongicide à 0,75 % (1:133).
- **Traitement bactéricide par thermonébulisation :**
1,60 ml de produit pur par m³ - procédé Dynafog - temps de contact 4 h.

Agrément Direction des Services Vétérinaires

Agréé DSV sous le n° 0996 dans le cadre de la lutte contre les maladies réputées contagieuses.

- Bactéricide à 0,3 % et Virucide à 0,7 % y compris la Fièvre Aphteuse et à l'exclusion de la Tuberculose

Prophyl[®] Quatro est particulièrement recommandé pour les désinfections par pulvérisation, en thermonébulisation et pour une utilisation en pédiluves ou rotoluves.



Prophyl® Quatro

Composition

Association unique de 4 principes actifs différents et complémentaires :

- Chlorure de Didécyl Diméthyl Ammonium - CAS n° 7173-51-5 : 25 g/l
- Chlorure d'Alkyl Diméthyl Benzyl Ammonium - CAS n° 68424-85-1 : 150 g/l
- Glutaraldéhyde - CAS n° 111-30-8 : 150 g/l
- Para Chloro Méta Crésol - CAS n° 59-50-7 : 25 g/l

Toutes les substances actives sont notifiées dans le cadre de la Directive Biocide.

Caractéristiques

- Aspect visuel : liquide bleu
Odeur : odeur agréable d'eucalyptus
Stabilité : excellente stabilité pendant 3 ans
Densité à 20 °C : 1,08
pH : pH du produit pur : 2,6
: pH à 1 % dans l'eau : 6,8



Activité biologique

• Activité Bactéricide

Selon la norme NFT 72-300

Souches testées	Efficacité en %
<i>Enterococcus hirae</i> (Gram +)	0,10 %
<i>Staphylococcus aureus</i> (Gram +)	0,30 %
<i>Pseudomonas aeruginosa</i> (Gram -)	0,20 %
<i>Escherichia coli</i> (Gram -)	0,10 %

• Activité Fongicide

Selon la norme NFT 72-300

Souches testées	Efficacité en %
<i>Absidia corymbifera</i>	0,75 %
<i>Aspergillus versicolor</i>	0,75 %
<i>Cladosporium cladosporioides</i>	0,75 %

• Activité Virucide

Selon la norme NFT 72-180

Souches testées	Eau dure 30 °F Efficacité en %	10 g/L albumine+levure (porte virus)
Virus de Talfan	0,40 %	1,00 %
Virus de l'Hépatite Canine	0,40 %	0,80 %

Selon la norme EN 14675 à 10° C
en conditions de saleté de niveau élevé

Souches testées	Efficacité en %	Efficacité en %
Virus de Newcastle		0,40 %
Virus de la Myxomatose		0,40 %
Virus H5N1 (grippe aviaire)		0,40 %

Utilisations

Utiliser **Prophyl® Quatro** régulièrement à chaque vide sanitaire.

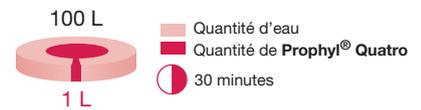
DÉSINFECTION PRINCIPALE

En Pulvérisation des surfaces

Préparer une solution de **Prophyl® Quatro** dans l'eau selon les doses d'homologation (1 % : 1 litre pour 100 litres d'eau).

Pulvériser la solution en basse pression à raison de 200 à 300 ml par m² (à la limite du ruissellement) sur les surfaces préalablement nettoyées. Laisser agir 30 minutes minimum. **Ex : Pour 1000 m² de surface développée, utiliser 3 litres de Prophyl® Quatro dilué dans 300 litres d'eau.**

Respecter les temps de contact suivants à 20 °C : 5 mn pour les traitements bactéricides, 15 mn pour les traitements fongicides, 30 mn pour les traitements virucides. Augmenter les temps de contact à basse température.



SECONDE DÉSINFECTION

En thermonébulisation (appareil de type Dynafog)

Utiliser 1,6 ml de **Prophyl® Quatro** pour traiter 1m³, soit 5,6 litres de **Prophyl® Quatro** pour un bâtiment de 1000 m² (: 3500 m³ environ). Le local doit être clos sans aucune présence animale ou humaine. L'étanchéité maximale doit être recherchée. Traiter à partir de la porte du local ou de l'intérieur - dans ce cas l'usage du masque respiratoire est obligatoire. Laisser agir pendant 4 heures au moins en laissant l'accès interdit. A l'issue du traitement, ventiler le bâtiment pendant 2 heures au moins avant toute entrée humaine ou animale.



Hygrométrie relative : 80 % au moins.

Température : minimum 10 °C.

PAR TREMPAGE

Préparer une solution de **Prophyl® Quatro** dans l'eau à 1 %. Tremper le petit matériel propre dans la solution pendant 30 minutes.



EN PÉDILUVES ET ROTOLUVES

Utiliser **Prophyl® Quatro** à 1 %.

Changer la solution désinfectante tous les 5 jours.

Renouveler les solutions chargées de matières organiques.

Placer les pédiluves à l'entrée de chaque bâtiment, à l'abri des intempéries.



Tableau indicatif des quantités de désinfectant à utiliser

Élevages avicoles

Pulvérisation	Surface développée à désinfecter	Quantité de solution désinfectante à 1 %	Quantité de Prophyl® Quatro
Poulet / Dinde 400 m ²	800 m ²	200 litres	2 litres
Canard 400 m ²	1200 m ²	300 litres	3 litres
Poulet / Dinde 800 m ²	1600 m ²	400 litres	4 litres
Canard 800 m ²	2400 m ²	600 litres	6 litres
Poulet / Dinde 1200 m ²	2400 m ²	600 litres	6 litres
Canard 1200 m ²	3600 m ²	900 litres	9 litres

Thermonébulisation	Surface du bâtiment au sol	Volume du bâtiment	Quantité de Prophyl® Quatro (1,60 ml / m ³)
	400 m ²	1200 m ³	1,9 litres
	800 m ²	2700 m ³	4,3 litres
	1200 m ²	4100 m ³	6,6 litres

Élevages porcins

Pulvérisation	Surface développée à désinfecter	Quantité de solution désinfectante à 1 %	Quantité de Prophyl® Quatro
Maternité 10 truies	230 m ²	58 litres	0,6 litre
Post sevrage 100 porcelets	150 m ²	38 litres	0,4 litre
Engraissement 100 porcs	380 m ²	95 litres	1 litre

PHRASES DE RISQUE

- R20/22** : nocif par inhalation et ingestion
R34 : provoque des brûlures
R42/43 : peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau
R50 : très toxique pour les organismes aquatiques.

CONSEILS DE PRUDENCE

- S2** : conserver hors de la portée des enfants
S13 : conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
S20/21 : ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation
S23 : ne pas respirer les vapeurs et aérosols
S24 : éviter le contact avec la peau
S26 : en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S36/37/39 : porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux
S38 : en cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
S45 : en cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
S49 : conserver uniquement dans son emballage d'origine
S60 : éliminer le produit et son emballage comme un déchet dangereux
S61 : éviter le rejet dans l'environnement

N° d'appel d'urgence : INRS +33(0)140.44.30.00

Précautions d'emploi

Ne pas utiliser sur les surfaces en contact avec les denrées alimentaires. Nettoyer les matériels d'application à l'eau. L'application du produit peut provoquer un jaunissement des surfaces contenant de la matière protéique. L'application accidentelle et prolongée de produit pur sur certains matériaux peut provoquer leur corrosion. **UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTIONS. CONSULTER LA FICHE DE SECURITE ET L'ETIQUETTE AVANT TOUTE UTILISATION**

Stockage

Stocker dans des locaux tempérés, à l'abri du soleil et du gel. Conservation : 36 mois

Présentations

Bidons de : 5 litres, 20 litres, 60 litres, 200 litres

DISTRIBUÉ PAR :

cachet du distributeur